

“ Sir N. F. Belleau, O. Murphy, maire, James G. Ross, Hon. I. Thibaut, Siméon Lesage, David Bell, Jas. Whitehead, P. V. Valin, Wm. Withall, J. B. Renaud, E. Beaudet, J. L. Gibb, F. Hamel et E. A. Barnard. ”

Nous publions plus bas copie d'une pétition qui devra être présentée à la prochaine Session du Parlement Provincial. Nous espérons que tous les cultivateurs s'empresseront de la signer le requ'elle leur sera présentée pour obtenir leur signature.

Voici copie de cette pétition telle qu'elle sera présentée aux deux Chambres de notre Législature Provinciale :

A Son Excellence le Lieutenant Gouverneur et aux honorables Membres du Cabinet Provincial de Québec.

La requête des soussignés, citoyens de la Province de Québec, représente humblement :

Que le commerce et l'industrie dans cette Province sont dans un état déplorable ;

Que la construction des navires, qui, autrefois, contribuait beaucoup à la richesse de cette Province est tellement en souffrance que nous avons raison de craindre d'en être privés tout-à-fait ;

Que l'agriculture ne trouvant point de débouchés pour ses produits, souffre également ;

Qu'un grand nombre de canadiens ne savent plus comment subvenir à l'existence de leur famille ;

Que, d'un autre côté, des spécialistes nous assurent que, dans la plupart des comtés du pays, l'on pourrait facilement établir plusieurs sucreries de betteraves ;

Que dans plusieurs comtés on pourrait alimenter au moins dix fabriques de sucre ;

Qu'il y a un avenir assuré dans cette Province, pour soixante fabriques, et plus, puisque ce nombre suffirait à peine à la production du sucre qui s'importe aujourd'hui de l'étranger ;

Que, sur le continent européen, plusieurs pays se sont immensément enrichis par cette seule industrie ;

Que ces pays produisent, en outre de leur propre consommation de sucre, des quantités énormes pour l'exportation, en Angleterre et ailleurs ;

Qu'au dire de personnes bien renseignées, le Canada possède plus d'avantage pour la production du sucre que n'en possèdent les pays les plus favorables d'Europe ; et, par conséquent que l'on pourrait produire ici, à notre grand profit, du sucre en abondance pour l'exportation ;

Que chaque fabrique donnerait de l'ouvrage constamment à environ 250 personnes, à part du travail additionnel que requerrait la culture des betteraves ;

Qu'ainsi l'établissement et le succès d'une sucrerie modèle assurerait l'existence de milliers de familles ;

Que les intéressés dans cette première fabrique seraient nécessairement obligés d'instruire les cultivateurs dans tout ce qui regarde ce nouveau système de culture, et qu'ils seraient forcés de cultiver eux-mêmes une ferme modèle école, où chacun pourrait étudier le système de culture le plus productif dans les nouvelles circonstances faites à l'agriculture, ce qui, tout seul, serait déjà d'un grand profit pour la classe agricole ;

Que cette fabrique serait également une école où les Canadiens apprendraient à devenir fabricants de sucre ;

Qu'une fabrique formera de plus des constructeurs d'appareils et des machines nécessaires aux nouvelles fabriques ;

Qu'ainsi l'agriculture et l'industrie auraient tout à gagner de cette entreprise, qui, de plus, ferait vivre des ouvriers dont l'existence est aujourd'hui si précieuse ;

Que la première fabrique devra importer tous ses appareils spéciaux, et faire venir de l'étranger les chefs-ouvriers nécessaires à son bon fonctionnement, ce qui n'aura pas lieu pour les fabriques futures ;

Que, pour rencontrer ces dépenses exceptionnelles, et pour subvenir aux frais considérables qu'entraîne toujours l'établissement d'une semblable industrie dans un pays où elle n'existe

pas déjà, le capital nécessaire à la première fabrique est environ le double de ce qu'il doit être pour les fabriques établies subséquentement ;

Que dans les circonstances, et vu que les capitalistes refusent de risquer leurs capitaux dans la première fabrique, à moins d'une aide plus considérable et plus efficace que celle qui a été offerte jusqu'à présent.

En conséquence, vos requérants prient Son Excellence le Lieutenant Gouverneur en Conseil de bien vouloir faire en sorte qu'une aide plus efficace et plus immédiate, par des débentures provinciales ou autrement, soit octroyée à la première fabrique, et à tel montant qui lui permette de trouver la balance des capitaux nécessaires à son établissement.

Afin d'assurer le bon fonctionnement de cette première fabrique, le Gouvernement de la Province pourrait exiger une première hypothèque de la fabrique, pendant l'espace d'environ dix années, ce qui serait une ample garantie que l'octroi ainsi donné portera tous les fruits qu'il est possible d'en attendre.

Et vos requérants ne cesseront de prier.

29 Octobre 1877.

Engraissement du bétail avec la pulpe de betteraves

M. Camichel, directeur propriétaire de la fabrique de sucre de St. Clair, près la Tour-du-Pin, publiait il y a quelques années, dans le *Sud Est*, la note suivante sur les résultats qu'il a obtenus de l'emploi des résidus de la betterave pour l'engraissement du bétail :

“ Un bœuf est entré dans nos écuries le 27 janvier dernier pesant 1 500 livres.

“ Il en est sorti 93 jours après, soit le 5 mai pesant 1,714 livres

“ Il avait coûté..... 390 fr.

“ et a été vendu..... 640

“ Différence en 93 jours..... 250 fr

“ plus le fumier.—Il est vrai que tous les bestiaux mis à l'engraissement ne donnent pas ce succès ; c'est une exception. ”

Ce résultat, comme le fait justement observer Monsieur Camichel, est vraiment extraordinaire ; mais il n'en est pas moins une nouvelle preuve des avantages que l'on peut retirer de l'emploi du résidu de la betterave, et une raison majeure pour engager les cultivateurs à faire de plus en plus des élèves de bétail et à se livrer de préférence à la culture de la betterave, quand le rapprochement d'une manufacture de sucre de betterave pourra le permettre.—Que l'on s'en parle.

CAUSERIE AGRICOLE

MALADIES DES BÊTES À LAINE (Suite).

Hydropisie — Les moutons sont sujets à une espèce d'hydropisie par épanchement, qui devient très fréquente parmi eux quand ils paissent dans des lieux bas et humides, ou couverts de rosée, ou enfin dans toutes les circonstances d'humidité. Cette maladie, mieux connue sous le nom de *pourriture*, se manifeste ordinairement par une tumeur sous le mouton.

Il faut réduire à la pâture la plus sèche toutes les bêtes menacées d'hydropisie.

Au cas de besoin, il est bon de faire provision d'une certaine quantité de tym, de marjolaine, de pimprenelle, de sarriette, que l'on coupe et fane, comme du foin, pour en donner aux moutons l'hiver, dans les temps humides, et pluvieux, après les avoir grossièrement hachées et arrosées avec de l'eau, où l'on aurait fait fondre quelques poignées de sel. On peut faire aussi, en cas d'épidémie, un pain avec soi-